

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet LIFE SIGN MONITORING SYSTEM	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-124209/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client 21120-124209	Date 2012-05-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-323-60441	
File No. - N° de dossier hn323.21120-124209	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-06-22	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dubeau, Stéphane	Buyer Id - Id de l'acheteur hn323
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1533 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-4944
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Correctionnal Service of Canada Joyceville Institution P.O. Box 880 Kingston, Ontario K7L 4X9	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cet amendement a pour but de changer l'invitation daté de 2012-05-12 de la façon suivante:

Supprimer: Article 5 Visite obligatoire des lieux en entier et la remplacer par l'article suivante révisé:

5. Visite obligatoire des lieux

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite le lieu d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux tel que indiqué au-dessous. Les soumissionnaires intéressés doivent se présenter à l'entrée principale. Les soumissionnaires devront signer une formule de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera jugée irrecevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

Les soumissionnaires doivent s'assurer d'arriver à la visite à temps. **Ceux qui arriveront en retard ne seront peut-être pas permis d'assister à la visite.**

Les soumissionnaires doivent déléguer au moins un représentant à la visite des installations.

DATE	HEURE	ADRESSE DES ÉTABLISSEMENTS
Vendredi Le 1 juin 2012	13h15	Établissement de Joyceville, Kingston, Ontario

Une autre condition exige que chaque participant obtienne une autorisation d'accès à l'établissement avant la tenue de la visite des lieux. Pour obtenir une autorisation, le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante, une copie originale remplie (de préférence dactylographiée), signée par chaque représentant, du formulaire "Demande d'autorisation d'accès à un établissement", pour chacun des représentants participant à la visite. Les formulaires dûment remplis et signés doivent être envoyés par télécopieur au (819) 953-4944 ou par courriel à stephane.dubeau@pwgsc-tpsgc.gc.ca . On demande que les formulaires soit reçus au plus tard le 24 mai 2012. Les formulaires "Demande d'autorisation d'accès à un établissement" reçus après le 24 mai 2012 peuvent ne pas être pris en considération. Une autorisation d'accès à l'établissement obtenue pour des travaux exécutés dans le cadre de marchés comparables est inacceptable. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement le nom du représentant qui participera à la visite des installations, le nom de la compagnie, les numéros de téléphone, de télécopieur et adresse de courriel.

Les soumissionnaires sont priés de soumettre à l'autorité contractante les questions qu'ils souhaitent voir abordées et la langue qu'ils préfèrent utiliser pour traiter les questions et les clarifications, au plus tard cinq (5) jours civils avant la visite de l'installation.

Les soumissionnaires sont priés de noter que toute précision ou tout changement résultant de la visite des installations sera inclus dans le document d'invitation à soumissionner, sous forme de modification par l'entremise de MERX.

Le soumissionnaire devra signer le formulaire de présence fourni par le représentant du SCC.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.